



Département des LANDES

Arrondissement de DAX

Tél. 05 58 73 04 83

E-mail : [mairie@sordelabbaye.fr](mailto:mairie@sordelabbaye.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022

**Nombre de conseillers  
en exercice : 15**

**Nombre de conseillers  
présents : 9**

**Nombre de conseillers  
votants : 9**

**Date de la convocation :  
18/07/2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le vingt et un du mois de juillet à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de SORDE L'ABBAYE,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire.

Présents : Mme LABORDE Marie-Françoise, M. CASSIO Michel, M. SAPHORE Didier, M. DAVID Daniel, M. LABEYRIE Jean-Paul, M. POUY Gilbert, Mme SAPHORE Isabelle, Mme MAGENDIE Sylvie, M. TRESSE Jacques.

Absents excusés : Mme THUILLIER Fabienne, Mme BROUSTICK Marie-Laure, M. LAPEYRE Thibault M. DEYRES Bruno, M. BAREIT Sébastien, Mme DA ROCHA Céline.

Mme MAGENDIE Sylvie est nommée secrétaire de séance.

### Ordre du jour modifié :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2022
- Information sur les orientations et le programme d'actions (plan de référence Petites Cités de Caractère)
- Bilan de la journée des associations du 9 juillet 2022
- Questions diverses
  - Bilan de la fête de la musique
  - Bilan des ateliers informatiques
  - Location de la salle des fêtes
  - Aménagements de Sorde l'Abbaye.
  - Label handicap camping
  - Arrêt-maladie de Camille HUREAUX.
  - Projet Petites Cités de Caractère

### 1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 AVRIL 2022

Le compte rendu, transmis, est adopté à l'unanimité des présents.

### 2- INFORMATIONS SUR LES ORIENTATIONS ET LE PROGRAMME D' ACTIONS

Mme le Maire présente le document de travail sur l'« Orientation et Programme d'actions ».

Le Conseil Municipal doit retenir 3-4 actions et se positionner sur des axes importants.

Il a été retenu :

- Action 1 : Des belvédères-Balcons/points de vue
  - \* Création de deux belvédères dits « balcon » sur les côteaux. Se renseigner auprès des pèlerins sur le chemin emprunté pour leur arrivée dans le village.
  - \* Mise en place d'une signalétique aux entrées du village.
- Action 9 : L'habitat séniors : partagé seniors
  - \* Création d'un habitat pour séniors, mais à caractère social (dans la limite d'un plafond de revenus)
- Action 12 : L'accueil du pèlerin, du voyageur, du halteur et le quotidien repensé
  - \* Ouvrir des commerces, services, boulangerie (A Casa...), indispensables pour satisfaire les besoins des villageois, des touristes, des pèlerins

- Action 14 : Le développement d'un site de partage (AMASSA)
  - \* Création d'un café associatif, d'un espace de transmission comme un jardin partagé

### 3- **BILAN DE LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS**

La journée des associations du 09 juillet 2022 a été très satisfaisante. Expérience à renouveler.  
Le Conseil municipal souhaite faire un bilan avec les Présidents des associations

#### QUESTIONNAIRES DIVERSES

- **Bilan de la fête de la musique** : Très appréciée.
- **Bilan des ateliers informatiques** : une permanence est assurée depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022 à la mairie par Julien LOPEZ, conseiller numérique de la Communauté des Communes pour assurer des cours d'informatique aux locaux mais seul un administré non domicilié à Sorde a adhéré.
- **Location de la salle des fêtes** : Un état des lieux s'impose à l'entrée et sortie de la location. Délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.  
Le Conseil municipal s'accorde pour une révision du tarif de la location de la salle à savoir 30 € en sus, en option, pour les frais de connexion wifi.  
La sonde de la chambre froide a été changée.
- **Aménagements de Sorde l'Abbaye** : Une rencontre avec Mme PERRONNE, directrice de XL Habitat se tiendra le mercredi 10 août à 10 H concernant les terrains en face de l'école.
- **Label handicap camping** : Le camping a obtenu le label le 23 juin 2022.
- **Arrêt-maladie de Camille HUREAUX**, secrétaire : Sylvie PANDELES renouvellera le remplacement de Camille HUREAUX si prolongement de son arrêt à partir du 25 juillet.
- **Eligibilité Petites Cités de Caractère** : Le 12/07, le jury pour l'éligibilité s'est réuni autour de la table avec les membres du Conseil Municipal et de la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans, ainsi que des représentants du PALO et CAUE. Il en ressort que le nombre de partenaires présents à cette réunion a montré tout l'intérêt porté à ce projet.

La séance est levée à 22 h 30

Suivent les signatures.